# en bref

MUNICIPALITÉ EN BREF N° 19/4.13 AVRIL 2013

restauration, il a une excellente formation dans le domaine de l'oenologie et bénéficie de plusieurs années d'expérience dans la gestion commerciale. Il a notamment travaillé comme collaborateur à l'Office des Vins Vaudois et a été responsable marketing et gestionnaire commercial pour Bacchus Vins Fins SA. Actuellement, Monsieur Vicari est coadministrateur de l'établissement familial Hoirie Vicari. à Saint-Sulpice. Il est très actif dans la défense d'un projet dans le cadre de la création d'une Fondation pour la préservation de l'économie viticole, notamment dans le vignoble du Lavaux.

#### PLANS PARTIELS D'AFFECTATION

#### **PPA Parc des Sports**

En date du 15 octobre 2012, la Municipalité a approuvé le PPA Parc des Sports et a décidé de son envoi au Canton en vue de l'examen préalable. Ce PPA aborde notamment des apects d'accessibilité, de stationnement, de préservation du patrimoine et de la nature. Le site a également été retenu pour l'implantation du futur centre aquatique Région Morges.

En date du 14 mars 2013, le Canton nous informe que le projet nécessite une coordination importante entre les services cantonaux. De ce fait, ces derniers n'ont pas encore rendu leur préavis. Le Canton nous annonce donc un retard dans sa réponse.

### Calendrier des manifestations

#### **ANTARCTICA 2013**

La Bibliothèque municipale Section jeunesse vous convie à une soirée découverte sur le thème de l'Antarctique au travers du projet Antarctica 2013, le vendredi 19 avril à 19h au Grenier Bernois.

Ce projet, auquel ont participé l'astronaute Claude Nicollier, le climatologue Martin Beniston, le biologiste Daniel Cherix, labiologiste-naturaliste Catherine Cherix et Eliott Cherix (10 ans), leur a fait parcourir 2'000 km en bateau, de la Terre de Feu à la péninsule Antarctique.

Lors de cette soirée, Daniel Cherix et son fils Eliott feront part de leurs découvertes et observations durant cette croisière.

#### MÉRITES SPORTIFS

Les Mérites sportifs 2012 auront lieu le mardi 23 avril 2013 à 18h30 au Casino. Les Conseillères et Conseillers communaux sont très chaleureusement invités à venir applaudir les sportives et sportifs ayant réalisé en 2012 des performances

En ouverture de soirée, Swann Oberson, championne du monde 2011 de natation en eau libre, partagera son expérience olympique. A l'issue de la soirée, 3 bénévoles morgiens ayant participé en 2012 au programme Swiss Olympic Volunteer seront également récompensés.



#### **ECOCARS**

Pour la deuxième année consécutive, les Services industriels et les concessionnaires de Morges et région organisent une exposition de véhicules au gaz naturel/biogaz pendant la Fête de la Tulipe. Ce road show se tiendra sur le parking de la piscine et permettra à tout un chacun d'essayer ces véhicules à faible émission de CO, Il aura lieu le vendredi 26 avril à 20h, samedi 27 avril de 10h à 18h et dimanche 28 avril de 10h à 16h. Il y aura aussi des animations telles que mur de grimpe et vol captif en montgolfière.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 avril 2013

le syndic le secrétaire Giancarlo Stella Vincent Jaques

Communication présentée au Conseil communal en séance du 17 avril 2013

#### **REDACTION & CONTACT**

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272 1110 Morges 1

Fax +41 21 804 96 45 email municipalite@morges.ch

# Municipalité

# en bret



MUNICIPALITÉ EN BREF

Madame la Présidente. Mesdames et Messieurs,

Conformément à notre concept d'information active, nous vous communiquons spontanément ci-après des informations sur les activités d'intérêt général de la Municipalité.

## Nouvelles des préavis votés

#### RÈGLEMENT POUR L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES EXTRAORDINAIRES

Le préavis N° 43/10.11 « Politique des sports » prévoyait la mise en place d'un règlement pour l'attribution de subventions sportives extraordinaires. L'objectif était de pouvoir soutenir, ponctuellement, des projets sportifs menés par les clubs morgiens. Une ligne budgétaire de CHF 20'000.00 a été prévue à cet effet. La Commission consultative des sports a travaillé à l'automne 2012 sur le contenu de ce règlement, ainsi que sur les procédures d'attribution. Lors de sa séance de janvier 2013, la Commission consultative des sports a validé une proposition de règlement et de formulaire qu'elle a soumise à la Municipalité. Cette dernière a accepté les propositions en date du 21 janvier 2013.

Le nouveau règlement pour l'attribution de subventions sportives extraordinaires soutient des projets dans les domaines suivants:

- 1. Manifestations sportives
- 2. Matériel
- 3. Sportifs d'élite
- 4. Projets sportifs ponctuels

Les clubs ont été largement informés de l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement, qui est téléchargeable (ainsi que le formulaire de demande) sur le guichet virtuel du site internet de Morges.

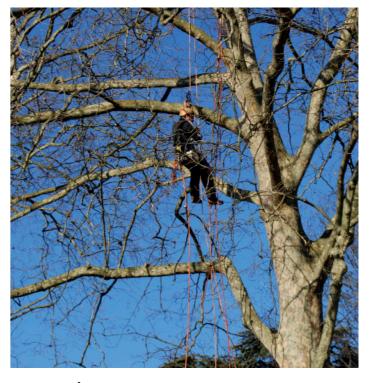
#### REMPLACEMENT DE LUMINAIRES AUX CHEMINS **DU BANC-VERT & D'ORJUZ**

Dans le cadre de l'assainissement des installations de l'éclairage public et dans le but d'éliminer les sources contenant du mercure, la Direction des infrastructures et énergies a étudié la possibilité de remplacer les luminaires du quartier des

Reneveyres. La solution qui a été retenue permet de changer uniquement les luminaires et de conserver les mâts en place ainsi que l'aspect de l'ensemble de l'éclairage choisi lors du projet et qui s'intègre bien dans l'environnement construit. La variante LED a été choisie pour la première étape, il a été alors décidé de poursuivre le remplacement de 40 luminaires des chemins du Banc-Vert et d'Orjuz avec le même modèle et d'adjuger la fourniture de 40 luminaires à l'Entreprise Schréder Swiss S.A., à Carrouge VD, pour le prix de CHF 28'080.00 TTC.

#### SÉCURISATION ET ENTRETIEN DES GRANDS **ARBRES**

Le Conseil communal ayant octroyé un crédit de CHF 100'000.00 pour la sécurisation et l'entretien des grands arbres, la Municipalité a adjugé les travaux y relatifs à l'Entreprise Woodtli + Leuba S.A., à Ecublens, pour le prix de CHF 70'986.00 TTC.



#### **LOCAUX À RIOND-BOSSON 3**

Le Conseil communal a octroyé un crédit de CHF 695'000.00, pour l'aménagement du rez-de-chaussée de Riond-Bosson 3 pour les services communaux. La Direction infrastructures, énergies et espaces publics ainsi que la

2

# en bref

MUNICIPALITÉ EN BREF N° 19/4.13



Police ont pris possession de ces locaux dès le 15 mars 2013. En effet, la direction IEEP a besoin de place pour entreposer du matériel, des machines et des véhicules alors que la Direction SP3 peut économiser une location en regroupant son matériel. La centralisation des services communaux en un même lieu dans le quartier industriel de la ville offre donc de nombreux avantages tels que :

- la proximité de la déchetterie et de la voirie (utilisation commune de plusieurs machines et outillage);
- l'ancienne travée de lavage du MBC offre une place de lavage de machine commune et adéquate;
- la récupération des vestiaires existants permet enfin de satisfaire l'entier des besoins (un vestiaire habits civils au sous-sol et un nouveau vestiaire habits sales au rez-dechaussée) de l'Office des espaces publics y compris pour le personnel féminin.

#### **ECLAIRAGE PUBLIC EN BONJEAN**

Dans le cadre du crédit de CHF 5'968'000.00 pour les travaux d'équipement et d'aménagement du plan partiel d'affectation (PPA) En Bonjean, comprenant le giratoire sur la RC1 ainsi que le passage sous-voies CFF pour la mobilité douce et l'équipement en éclairage public de l'avenue Ignace-Paderewski, la Municipalité a adjugé la fourniture de 23 luminaires LED Luma 1 à l'Entreprise Elektron S.A., à Au/ZH, pour le prix de CHF 33'410.00 TTC.

## Ouoi de neuf?

#### **CELLULE DE COORDINATION POUR LA JEUNESSE**

Cette cellule a pour rôle de coordonner les actions des services, des partenaires du réseau et du travailleur social de proximité (TSP), en s'appuyant sur les avis de ses membres. Elle est un interlocuteur actif pour les services et les partenaires.

Ses missions sont:

- d'identifier rapidement les nouvelles problématiques liées au public cible (13-25 ans),
- de définir des objectifs spécifiques répondant à une action globale et cohérente,
- de se déterminer rapidement sur une série d'actions

concrètes et proportionnelles à mener de manière coordonnée ainsi que de prévenir les situations de rupture sociale des jeunes en décrochage scolaire, en difficulté sociale ou sanitaire afin de limiter les atteintes des comportements à risque chez les jeunes et de maintenir une qualité de vie.

La Municipalité a approuvé la nouvelle composition de la cellule de coordination:

- une représentante de la Municipalité, en l'occurrence Mme Sylvie Podio, municipale;
- une représentante de la Direction JSSL, à savoir Mme Mama Anne Sarr, adjointe sociale;
- un représentant de la Direction IEEP, à savoir
  M. Eric Hostettler, responsable de la voirie;
- un représentant de la Direction PAT, à savoir
  M. Jean-Claude Delessert, chef concierge;
- un représentant par établissement scolaire;
- les deux travailleurs sociaux de proximité de la région et de la Ville de Morges, soit MM. Gérald Magnin et Matthieu Forest;
- un représentant de Couvaloup 12;
- un représentant de la Police Région Morges (PRM).

#### PRODUITS LOCATION DU TEMPLE

Selon la tradition qui veut que la Municipalité distribue le produit des locations du Temple à une œuvre sociale, la Municipalité a décidé :

- d'attribuer le produit des locations du Temple 2011, soit CHF 10'800.00, à Pro Senectute Morges pour ses tables d'hôtes:
- d'attribuer le produit des locations du Temple 2012, soit CHF 12'900.00, à l'Epicerie Caritas sise à la rue des Fossés.

#### **FEDEVACO**

Le Conseil communal a voté un crédit de CHF 28'000.00 pour la coopération au développement. Pour 2012, la Municipalité, en se basant sur l'expertise de la FEDEVACO, a choisi les projets suivants :

- Association Solidar : Eau propre pour toutes et tous, au Salvador. Budget de CHF 22'547.00.
- Renforcement des compétences des jeunes pour la société civile zimbabwéenne forte et démocratique, au Zimbabwe. Budget de CHF 5'453.00.



#### Objectifs des projets

Salvador: ce projet a pour but d'améliorer l'accès à l'eau potable dans 5 communes. Il s'agit de mettre en place et/ou d'améliorer les systèmes de captage et de distribution d'eau potable, de contrôler la qualité de l'eau, de former des comités de gestion de l'eau et de promouvoir la coordination des actions des différents acteurs locaux, notamment avec les municipalités concernées.

**Zimbabwe**: c'est la suite du projet que Morges a financé en 2011. Le projet vise le renforcement des compétences des jeunes d'un réseau d'associations actives dans différents domaines (éducation, santé, information) en vue d'en faire les acteurs du processus de reconstruction. Le projet est piloté par Youth Empowerment and Transformation Trust (YETT), fondé en 2004 avec le soutien de l'EPER et d'autres organisations suisses (BMI et FEPA), dans le but de développer une démarche commune de résolution des conflits par le travail avec la jeunesse.

#### SÀRL VIGNOBLE

Le Conseil a accepté la création d'une société à responsabilité limitée (Sàrl) pour le vignoble communal avec un capital de CHF 20'000.00 dont le but est l'exploitation de domaines

viticoles, la production et la commercialisation des vins et autres produits issus de l'exploitation et des activités dans le domaine viticole.

La Municipalité a approuvé l'acte de constitution de la société à responsabilité limitée établi par un notaire et a approuvé le projet de statuts «Domaine de la Ville de Morges Sàrl». La signature a eu lieu le vendredi 22 mars 2013.

Les organes suivants ont ainsi été créés :

- le Conseil des associés (Commune) : qui approuve les comptes, nomme l'organe de révision et engage le directeur
- le gérant : qui dirige la Sàrl y c. le personnel (il est inscrit au Registre du commerce avec signature collective à 2), rend des comptes au Conseil des associés, les modalités de travail sont fixées dans le contrat de travail;
- la Commission consultative vignoble : c'est une commission désignée par la Municipalité, elle conseille cette dernière dans ses décisions et agit comme «un organe de résonnance» ; elle peut être constituée des membres de la Municipalité et/ ou d'experts privés, par exemple, des secteurs vinicoles, de l'hôtellerie, de la restauration, du marketing, etc. Elle sera nommée prochainement par la Municipalité.

Enfin, la Municipalité a engagé Monsieur Marc Vicari en qualité de directeur, qui est entré en fonction le 15 avril. Monsieur Vicari est issu du milieu de l'hôtellerie et de la